



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ÉTAPE SUR L'EXPÉRIMENTATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

RÉDIGÉE PAR « *L'AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME* »

DOSSIER : AP1_n° 183

Intitulé du projet : La maîtrise des savoirs de base comme facteur
de sécurisation des parcours de formation des apprentis

Porteur du projet : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

Evaluateur du projet : CEREQ

Région(s) d'expérimentation : Ile de France, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes,
Provence Alpes côte d'Azur.

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : août 2009

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

Constats :

L'ANLCI a constaté que certains apprentis inscrits en formation, notamment au niveau V (CAP), présentent des difficultés face aux compétences de base. D'une part, ces difficultés constituent des obstacles importants dans le cadre de leur parcours de formation dite « générale » et hypothèquent leur accès au niveau de maîtrise requis pour la certification.

D'autre part, compte-tenu des exigences des situations de travail (communication au sein de l'entreprise, respect de consignes, contraintes liées à la sécurité) qui, de nos jours, imposent une maîtrise à minima du lire, écrire, compter, ces difficultés empêchent l'accès des apprentis à l'autonomie professionnelle. Si une attention particulière n'est pas portée en leur direction pendant leur apprentissage, ces jeunes risquent à court terme une rupture de contrat, à long terme des difficultés pour trouver un emploi ou évoluer dans leur entreprise.

Le projet en quelques mots

L'objectif principal de l'expérimentation est de mettre en place des solutions pour sécuriser les parcours de formation des apprentis en vérifiant dans quelle mesure les actions concourant à la maîtrise des compétences de base contribuent à prévenir les risques de rupture du contrat d'apprentissage. Il s'agit de mettre à la disposition de tous, les conditions et les clés de réussite et de traçabilité pour éclairer les décideurs publics : à quel moment faut-il agir ? Avant ? Pendant l'apprentissage ? Où faut-il agir ? Comment ?

Nous avons choisi d'identifier des solutions qui marchent, de les analyser, d'identifier les clés de réussite et de transférabilité afin d'en proposer la généralisation après une phase d'expérimentation.

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

Les deux phases du projet :

Une phase d'évaluation :

De janvier 2010 à juin 2010 : le CEREQ, en tant qu'évaluateur du projet, a analysé huit bonnes pratiques différentes visant la maîtrise des compétences de base par les apprentis dans quatre régions Ile de France, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône Alpes, Languedoc-Roussillon et auprès de 8 CFA.. Cette première étape abouti en septembre 2010 à un « bouquet » de 21 préconisations qui sert de base aujourd'hui pour l'expérimentation.

Ces préconisations portent sur 3 thèmes : l'organisation au sein des CFA avec notamment l'importance d'intégrer cet axe de travail dans le cadre du projet d'établissement, les questions d'ingénierie pédagogique avec l'enjeu de la prise en compte de l'alternance dans la manière de transmettre des connaissances et enfin un certains nombre de préconisations autour de l'implication des apprentis et des entreprises dans les actions mises en œuvre au sein de chaque CFA. Le rapport final du CEREQ n'est pas encore disponible.

Une phase d'expérimentation :

Depuis juin 2010, l'équipe nationale de l'ANLCl tant au niveau national que régional et en partenariat avec les Conseils régionaux a mis en place des expérimentations régionales en s'appuyant sur les enseignements de la première phase et les 21 préconisations du CEREQ.

A l'été 2010, suite à un appel à candidature dans les 5 régions auprès des CFA, ce sont 38 CFA qui ont été sélectionnés dont 13 en région Provence-Alpes Cote d'Azur, 12 en Ile de France, 6 en Rhône-Alpes, 6 en Languedoc-Roussillon et 1 en Martinique.

Ces 38 Cfa sont depuis octobre 2010, accompagnés par un cabinet de consultant et travaillent à l'optimisation ou à la mise en place d'une action concourant à la maîtrise des compétences de base. Les premières rencontres ont été consacrées à un travail d'état des lieux et de diagnostic des besoins. Par ailleurs, les CFA ont été invités depuis novembre 2010, à faire passer à des jeunes de première année de CAP EVADO, outil de repérage, et c'est plus de 1400 jeunes sur l'ensemble des régions qui ont été testés.

Ce travail d'accompagnement va se poursuivre jusqu'en juillet 2011. Cette deuxième phase aboutira fin 2011 à la production d'un **cadre de référence pour la généralisation des bonnes pratiques** en CFA.

Depuis quelques mois, de nouveaux partenaires ont rejoints le projet, c'est le cas notamment des DIRECCTE Ile de France et Languedoc-Roussillon. Par ailleurs, l'ANLCl vient de signer une convention de partenariat avec le C2RP, qui porte l'animation du contrat d'objectif et de moyens Apprentissage pour l'Etat et la Région au niveau du Nord-Pas de Calais afin de pouvoir bénéficier du retour sur expérimentation que cette région a menée sur ce thème en 2009-2010.

D'autres régions pourraient aujourd'hui rejoindre en tant que partenaires associés cette expérimentation. Une communication autour du projet a été faite dans le cadre des assises académiques de l'éducation nationale.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Marie-Thérèse GEFROY, responsable de la structure porteuse du projet AP1_n° 183, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :